RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUIL-LA BARRE GROSLAY MONTMAGNY ST-BRICE-SOUS-FORÊT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU LYCÉE CAMILLE SAINT-SAËNS À DEUIL-LA BARRE

ARRONDISSEMENT de SARCELLES - CANTON de DEUIL-LA BARRE

Deuil-La Barre, le 09 Octobre 2019

Direction Générale des Services
PA/

Madame, Monsieur,

La prochaine réunion du Syndicat Intercommunal du Lycée Camille Saint-Saëns à Deuil-La Barre a été fixée le :

MARDI 15 OCTOBRE 2019 A 18 H 30
Salle de réunion du gymnase – Complexe A.Mimoun
Rue de la Sourde
Ville de Deuil-la-Barre

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du Procès Verbal de la séance du 09 Avril 2019**
2. **Information du Comité Syndical des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**
3. **Constitution d'un groupement de commandes permanent entre la commune de Deuil-la-Barre, le CCAS, le Syndicat Intercommunal du Lycée Camille Saint-Saëns, le Syndicat Intercommunal en vue de l'Agrandissement et de la Gestion du Stade et la Caisse des Ecoles**
4. **Attribution d'une subvention**

Communication
Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LYCEE CAMILLE ST-SAENS A DEUIL-LA-BARRE R.F.

Muriel SCOLAN
Présidente
Maire de Deuil-La Barre

Siège : HÔTEL DE VILLE - 36, rue Charles de Gaulle - 95170 DEUIL-LA BARRE
Tél. : 01 34 28 65 00 - Fax. : 01 34 28 65 90 - www.deuillabarre.fr